



COMPTE-RENDU

CAP DES TSDD 16 & 17 NOVEMBRE 2016



1/ Déclaration Préalable

Retrouvez notre déclaration préalable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://snafit-uns.org/article121>

2/ Réponses de la Présidente

Plan de requalification

Le décret a été publié début novembre.

Tous les arrêtés de nomination ont été pris, il en reste une dizaine en cours de diffusion.

L'arrêté portant inscription sur liste d'aptitude pour l'accès au corps des techniciens supérieurs du développement durable (TSDD) au titre de l'année 2016 a été pris le 08 novembre 2016

Il sera fait un bilan précis des agents qui ont refusés sur liste principale et liste complémentaire.

Plan de requalification de B en A : Il est décalé. Suite à son passage au conseil d'Etat, le plan de requalification se fera sur 4 ans au lieu de 2 ans. Il devrait être publié d'ici 1 mois.

Mobilités

2 cycles avec éventuellement un cycle intermédiaire

L'ensemble des OS soulignent qu'ils seront totalement opposés à un cycle intermédiaire sous forme de saisine électronique : il devra être fait sur convocation.

Concernant nos remarques sur la mobilité, la Présidente a pris note et essaiera d'insérer certaines consignes dans la prochaine circulaire.

Indemnitaires

La présidente a pris note et a bien compris, mais elle ne peut pas apporter d'éléments.

Analyse du SNAFiT

Concernant les interrogations que nous avons soulevées dans notre déclaration préalable (il en est de même concernant celles des autres OS), l'administration n'a su que « prendre note », « bien comprendre la question », mais sans jamais n'avoir d'élément à donner... Même le lendemain aucune réponse supplémentaire n'a été apportée ! Encore une nouvelle marque du profond respect que la DRH porte à ses personnels !

3/ Examen des demandes de mutations (cycle 2017-3)

- TSDD 1er niveau par ordre alphabétique
- TSDD 2ème niveau par ordre alphabétique

4/ Autres sujets abordés en CAP

- Affectations suite à des réorganisation de service
DDT19 – DDT38 – DDTM33 – DDTM62 – DEAL971 – DEAL Nouvelle Aquitaine – DREAL Auvergne Rhones Alpes – DREAL Occitanie – DREAL PACA
- Affectations suite à des réorganisations de service
12 agents
- Changements de résidence administrative
6 agents (5 DEAL Guadeloupe et 1 DDTM35)
- ntégrations
7 agents
- Titularisations
8 agents
- Recours CREP
- Recours sur demande formation
- Points divers

